

Commune de SAINT-BONNET LES ALLIER
MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER
République Française

**EXTRAIT D'INVENTAIRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.**

SEANCE DU VENDREDI 28 AOUT 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Délibération n°28082026-004

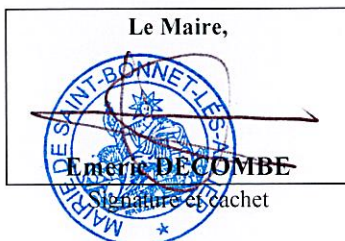
Date de la convocation

Le 01/08/2022

Objet de la délibération

**MISE EN PLACE
D'UNE CONVENTION
DE PRET DE LA
SALLE
POLYVALENTE A
COMPTER DU
1^{er} SEPTEMBRE 2026
AUPRES DES
ASSOCIATIONS DU
VILLAGE**

Le Maire,



Secrétaire de séance
Maryse TARRIT

L'An deux mille vingt-six, le vendredi 28 août à 18h30 en Mairie de Saint Bonnet les Allier,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, M. DECOMBE Emeric, Mme TARRIT Maryse, M. FERREIRA Manuel, Mme GALLOIS-THOMAS Audrey, M. MOREAU Teddy, M. CIZERON MARC, VERNY Elisabeth

Absents (excusés) :

Mme BONHOMME Sabrina
Mme BENALI Marie-Hélène
M. DERYCKE Cyril donne pouvoir à Teddy MOREAU

Secrétaire de séance : Mme TARRIT Maryse .

Monsieur le Maire rappel

Suite au changement de personne dans la commission des associations, il a été mis en lumière que les dossiers de associations de Saint Bonnet n'étaient pas à jour.

Le Maire propose

Afin de remettre à jour les dossiers et de remettre en ordre le prêt de la salle polyvalente aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

Article 1

De maintenir le prêt des salles communales gratuitement auprès des associations du village

Article 2

De mettre en place la convention de partenariat entre les associations

ADOpte

A l'unanimité des membres présent la nouvelle convention de location de la salle polyvalente.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme